



Ma voisine se prend pour ma tutrice

Par **nemo59110**, le **25/03/2012** à **14:30**

Bonjour,

ma voisine auquel je lui ai parler de mon surendettement m'a proposé son aide.
le soucis c'est qu'elle a accès à mon compte bancaire et la caf, je lui ai dit que je souhaiter arrêter notre collaboration mais elle me fait du chantage. Elle me menace de me faire virer de mon appart et de faire jouer ses relations contre moi . Que dois je faire ?

Par **Marion2**, le **25/03/2012** à **17:52**

Bonjour,

De quelle façon a t'elle accès à votre compte bancaire et à la CAF ?

Dans le mesure où vous réglez votre loyer, cette voisine ne peut en aucun cas vous faire "virer" de votre logement.
Elle vous fait du chantage.

Pour demander à un locataire de quitter un logement il faut une raison valable, comme vendre le logement (quoique le locataire ait préemption pour l'acheter), l' habiter soi-même le logement ou le donner à habiter à un de ses enfants, etc...

Il faut absolument mettre un terme à ces agissements !